Auxiliaire de l'enfance

RÉF | 5475

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

- acquérir les savoirs, méthodologies et outils pratiques relatifs au travail pédagogique spécifique à l'accueil de l'enfant tant dans le secteur de l'accueil collectif que dans le secteur de l'accueil à caractère familial. - assurer une présence stimulante et épanouissante et un rôle éducatif auprès d'un enfant ou d'un groupe d'enfants, dans un processus favorisant son/leur développement global, dans sa/leur relation à soi et aux autres. L'action de l'auxiliaire de l'enfance s'inscrit le plus souvent dans la sphère du quotidien et dans le cadre d'un projet pédagogique et d'accueil dont les termes ont été définis par le service ou l'institution dont il dépend

L'auxiliaire de l'enfance est un professionnel qui accueille les enfants confiés par leurs parents en dehors du temps scolaire et assure leur prise en charge en l'absence de ceux-ci.
Son action vise à assurer auprès des enfants de 0 à 12 ans une présence stimulante et épanouissante dans des structures d'accueil collectives ou dans un cadre à caractère familial, à assumer un rôle éducatif dans le respect des valeurs et du projet éducatif des parents et des structures qui les emploient.

L'auxilliaire de l'enfance exercera son métier dans:
Des milieux d'accueil des enfants de 0 à 6 ans : crèches, crèches parentales, pré-gardiennats,
Des maisons d'enfants, maisons communales d'accueil de l'enfance, halte-garderie,
- Accueil des enfants durant leur temps libre : accueil extrascolaire, écoles des devoirs,
- Accueillant d'enfants dans un cadre à caractère familial, autonome ou conventionné avec un
service,
- Service de garde d'enfants malades,…

Programme

- Découverte du métier (60 périodes)
- Stage d'observation (24 périodes)
- Accueil des enfants dans une structure collective : bases méthodologiques (120 périodes)
- Déontologie professionnelle (40 périodes)

- Approfondissement théorique (200 périodes)
- Accueil des enfants à domicile et en collectivité : approfondissement méthodologique (100 périodes)

- Accueil des enfants durant leur temps libre : approfondissement méthodologique (100 périodes)
- Stage d'insertion (200 périodes)
- Stage d'intégration (200 périodes)
- Stage en centre de vacances 1(80 périodes)
- Epreuve intégrée de la section (40 périodes)

TOTAL: 1264 périodes

Certification(s) visée(s)

Certificat de qualification spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de Promotion sociale

Type de formation

Enseignement de promotion sociale

ORGANISATION

Durée

Session en soirée : 1 an. Session en matinée : 2 ans

Horaire

lundi mardi mercredi jeudi vendredi en soirée 17h10 à 20h30 OU en journée 9h30 à 12h50, 3 à 5 fois par semaine.

Début

Septembre 2024 1 fois par an.

Coût

220 € ou 140 € - Coût réduit : 30€ -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir **au minimum** le *certificat de l'enseignement secondaire inférieur* de plein exercice (CESI ou CESDD) ou une *équivalence de la Fédération Wallonie-Bruxelles*
Ou à défaut de ces titres, réussir un test d'admission partant d'un document écrit traitant de l'accueil de l'enfance, par écrit et oralement de :
- dégager les idées principales du texte ;
- répondre à des questions en faisant appel exclusivement au texte transmis ;
- poser une réflexion critique sur le texte ;
- utiliser les règles élémentaires de la syntaxe de la langue française.

Vous devez être en possession d'un extrait de casier judiciaire modèle 2 vierge.

Remarques

Il est toujours possible de s'inscrire à certains modules en cours d'année si vous ne désirez pas suivre l'entièreté de la formation.
Les personnes obtenant ce certificat après le 31 décembre 2025, devront également être titulaires du CESS pour pouvoir exercer comme personnel d'accueil, dans la plupart des milieux d'accueil de la petite enfance. Toutefois, des dispenses existent. Voyez à ce sujet l'article "Qualifications reconnues pour le personnel d'accueil des enfants".

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Présentez-vous en septembre 2024 (la date précise suivra) pour participer à une séance d'information obligatoire suivie du test de sélection pour l'année scolaire 2023-2024. Pour plus d'informations sur les consignes de participation, vous pouvez visitez la page de formation sur le site de l'école.

Pour s'informer uniquement

Visitez le site de l'école ou téléphonez à l'établissement.

Organisme

Institut Machtens - Enseignement de promotion sociale de Molenbeek-Saint-Jean
Rue Tazieaux 25
1080 Molenbeek
Tél: 02 411 99 99
http://www.institut-machtens.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation